



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-005-2018-12

PUBLIÉ LE 5 DÉCEMBRE 2018

# Sommaire

## **Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France**

IDF-2018-12-05-001 - Décision portant délégation de signature pour les actes relatifs à l'acquisition du 11 rue Léon Jouhaux à Paris (10ème) (1 page)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2018-12-05-001

Décision portant délégation de signature pour les actes  
relatifs à l'acquisition du 11 rue Léon Jouhaux à Paris  
(10ème)

**DÉCISION**

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France le 7 juillet 2016 autorisant l'acquisition, sous condition suspensive, de l'immeuble, propriété de la Ville de Paris, sis, 11 rue Léon Jouhaux à Paris (10<sup>ème</sup>), autorisant le consentement mutuel, avec la Ville de Paris, des servitudes de toute nature nécessaires à la bonne exécution de leur projet, qui éventuellement ne donneraient pas lieu à une indemnisation particulière, au motif que leur accord économique sur l'ensemble de l'opération engloberait suffisamment les droits complémentaires et accessoires à leurs projets respectifs qu'elles pourraient mutuellement s'octroyer, et habilitant son président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération,

Décide :

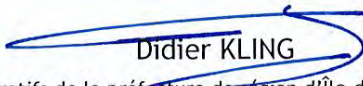
Sur proposition du directeur général,

- de donner délégation à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer, dans les conditions définies par l'assemblée générale du 7 juillet 2016 :
  - les actes nécessaires à la constatation de la réalisation des conditions suspensives de l'acquisition de l'immeuble, propriété de la Ville de Paris, sis, 11 rue Léon Jouhaux à Paris (10<sup>ème</sup>),
  - le protocole de constitution de servitudes entre les immeubles du 11 rue Léon Jouhaux et du 45 quai de Valmy à Paris (10<sup>ème</sup>) sans indemnité,
  - les actes nécessaires à la constitution des servitudes entre les immeubles du 11 rue Léon Jouhaux et du 45 quai de Valmy à Paris (10<sup>ème</sup>).

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa publication et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Fait à Paris, le **05 DEC. 2018**



Didier KLING

Diffusion : bénéficiaires - [www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr) - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France  
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France  
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08  
T. 01 55 65 75 26 (appel direct) - F. 01 55 65 74 09 - T. 0820 012 112 (0,12 euro/minute) - [www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr)